### LA NOTION D'IDENTITE TERRITORIALE

# Délimiter le Haut-Doubs : entre représentations mentales et limites physiques

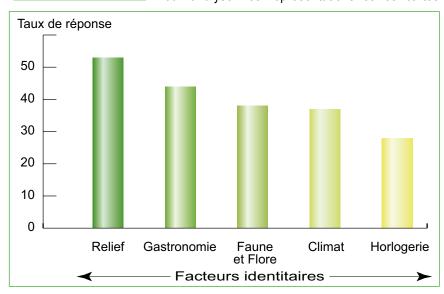
Jean-Christophe Foltête, Florent Masson, ThéMA, CNRS-UMR 6049, Université de Franche-Comté

e Haut-Doubs constitue depuis longtemps une entité à part en Franche-Comté. Voisin de la Suisse et partie prenante du massif jurassien, son nom évoque d'abord une terre d'altitude. Mais bien au-delà du relief, le Haut-Doubs se définit par un certain espace vécu, par une relation particulière entre ce territoire et ses habitants.

À la question « peut-on délimiter le Haut-Doubs ? », on peut déjà répondre partiellement puisque la frontière franco-suisse et la limite entre les départements du Doubs et du Jura bornent sans ambiguïté le territoire à l'est et au sud. Mais à l'ouest et au nord, jusqu'où s'étend le Haut-Doubs ? Quels sont les espaces inclus dans cette entité territoriale et les symboles qui lui sont associés ?

Figure 1 : les principaux facteurs identitaires du Haut-Doubs

Pour analyser les représentations et les cartes



mentales construites à propos du Haut-Doubs, une enquête a été réalisée auprès de la population étudiante de l'Université de Franche-Comté. Environ 400 personnes ont répondu à plusieurs questions fermées, dont la principale consistait à estimer l'appartenance d'une série de localités à l'espace du Haut-Doubs. Parallèlement, des données factuelles ont été mobilisées pour tester plusieurs hypothèses de délimitation.

## Une incontestable idée d'appartenance

Dans certaines régions, l'identité territoriale est revendiquée avec force, et c'est souvent avec une certaine fierté qu'on évoque son lieu d'origine, qu'on vante les mérites du territoire auquel on est attaché. D'après l'enquête effectuée, la question du sentiment d'appartenance au Haut-Doubs n'occasionne aucun doute, puisque 88 % des personnes enquêtées pensent que ce territoire se caractérise par un attachement très fort de la part de ses habitants. Ce taux reste d'ailleurs inchangé quand on sélectionne les personnes d'origine extérieure à la Franche-Comté. D'autre part, il atteint 100 % pour les

habitants de Pontarlier, Morteau et Maîche. Qu'on soit issu du Haut-Doubs, de sa proximité ou d'une autre région, l'existence d'un territoire est donc reconnue.

#### **Ouels facteurs d'identification?**

Il est classique de représenter un territoire par des objets emblématiques ou symboliques. À propos du Haut-Doubs, différents symboles ont été classés par rang d'importance par toutes les personnes enquêtées (figure 1).

Les résultats montrent que, globalement, le relief arrive au premier rang, suivi par la gastronomie. Notons au passage que l'origine géographique des personnes enquêtées ne joue aucun rôle sur la nature de ces réponses. Si la hiérarchie des facteurs symboliques mélange tour à tour des critères physiques et humains, il est remarquable de constater que l'échantillon de personnes se divise assez nettement en deux sous-groupes qui privilégient respectivement soit l'aspect physique (le Haut-Doubs, c'est d'abord une haute terre où l'hiver est rude et les paysages sont spécifiques), soit l'aspect humain (c'est d'abord un terroir où sont élaborés des produits gastronomiques et où s'est installée une industrie horlogère originale). Dans les résultats de l'enquête, des facteurs sont aussi apparus spontanément, parmi lesquels l'accent local figure en bonne place.

### Illustration de auelaues facteurs d'identification

Si l'altitude est le premier symbole du Haut-Doubs, quel intérêt présente ce caractère pour proposer une délimitation ? La figure 2 montre les altitudes dans le Doubs et leur classique étagement des basses vallées au nord-ouest jusqu'au Jura plissé au sud-est. D'après cette vue d'ensemble, il paraît difficile de déterminer un seuil altitudinal incontestable pour cerner le Haut-Doubs : il y a bien le passage des premiers aux seconds plateaux jurassiens, qui pourrait former une ligne transversale de Nanssous-Sainte-Anne jusqu'à la vallée du Dessoubre, mais la rupture topographique manque de force et de continuité pour justifier un tracé net. Plusieurs

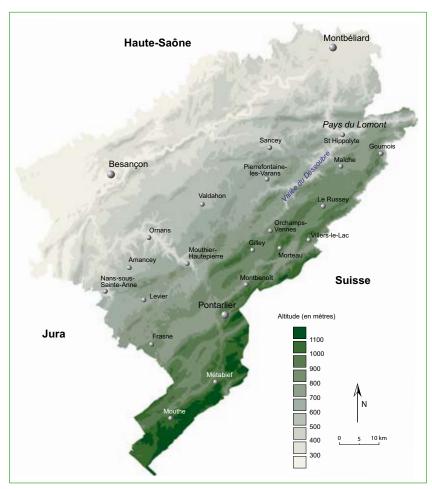


Figure 2 : le relief du département du Doubs

autres explications peuvent alors être fournies pour comprendre le premier rang de ce critère dans l'enquête. Tout d'abord, l'étymologie de l'expression « Haut-Doubs » oriente directement vers l'idée d'un espace élevé. Ensuite, il se peut que le terme d'altitude comprenne indirectement d'autres facteurs qui en sont la conséquence ; le climat, et notamment l'enneigement, sont, par exemple, de bons révélateurs de l'opposition entre le bas pays et le Haut-Doubs. Toutefois, le climat ne figure pas souvent dans les premiers rangs des facteurs d'identification. La végétation, en particulier la présence des conifères, est également liée à l'altitude. La figure 3 montre que la part des conifères dans les surfaces boisées, faible dans le bas pays et sur les plateaux d'Amancey, de Valdahon et de Sancey, devient brutalement forte quand on parvient sur les seconds plateaux, de Levier à Gilley. Cette augmentation n'est pas aussi nette de Pierrefontaine-les-Varans à Maîche, en raison de la présence, ici, de la vallée du Dessoubre. Cette dernière zone mise à part, le simple critère de boisement suggère un tracé du

# Espace vécu

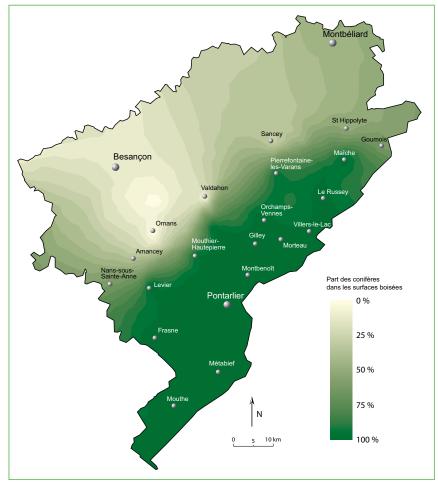
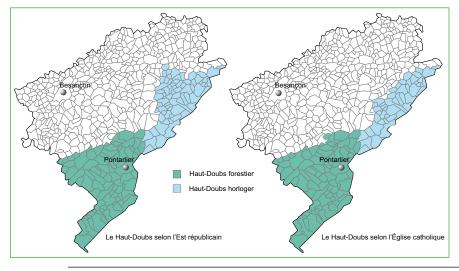


Figure 3 : répartition du taux de conifères sur la surface boisée totale

Figure 4 : la division des deux Haut-Doubs selon l'Est républicain et l'Église catholique Haut-Doubs qui correspond globalement à la limite entre les plateaux jurassiens (figures 2 et 3).

Sur le plan humain, de multiples facteurs d'identification peuvent être évoqués : facteurs culturels, religieux, politiques, économiques, etc. Nous illustrerons ici la question de la délimitation du Haut-Doubs à travers deux découpages spatiaux utilisés



dans des contextes différents. En premier lieu, il s'agit du découpage défini par le quotidien « L'Est Républicain » dans son édition bisontine. Dans ce journal, où les informations sont présentées sur un large spectre, depuis l'actualité internationale jusqu'aux nouvelles locales, une rubrique spéciale est dédiée au Haut-Doubs. Ainsi, cet espace est clairement délimité par un ensemble de communes, ellesmêmes scindées en deux groupes : le Haut-Doubs forestier, au sud, et le Haut-Doubs horloger, au nord (figure 4).

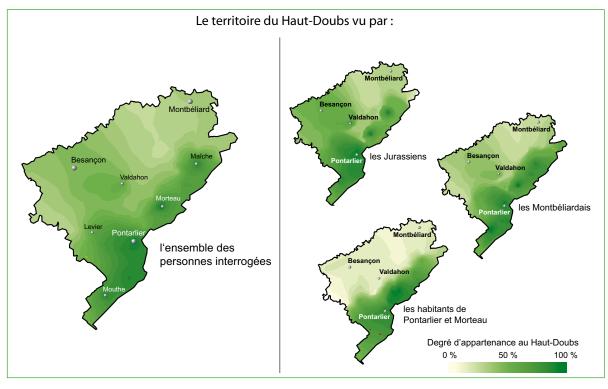
En second lieu, il s'agit du découpage territorial de l'église catholique dans le diocèse de Besançon, où le Haut-Doubs est à nouveau représenté par deux entités distinctes (ici des dovennés). À ce sujet, ce territoire est traditionnellement considéré comme un bastion de la pratique catholique, à tel point qu'on a parfois qualifié le Haut-Doubs de « petite Vendée ». Sur les deux cartes, le Haut-Doubs forestier est identique, à une commune près. Ici, la limite suit approximativement le talus opposant les plateaux jurassiens. En revanche, le Haut-Doubs horloger diffère d'une carte à l'autre ; débordant au-delà du Dessoubre jusqu'au Lomont pour « l'Est Républicain », il reste cantonné aux plateaux de Maîche et du Russey pour le découpage ecclésiastique. Dans les deux cas, le plateau d'Orchamps-Vennes, au nord de Morteau, n'est pas intégré.

Dans l'ensemble, les facteurs paysagers, tout comme les découpages régionaux, s'accordent à peu près sur une délimitation du Haut-Doubs qui s'appuie, au sud-ouest, sur la limite topographique et forestière entre premiers et seconds plateaux jurassiens. Toutefois au nord-est, la présence de la vallée du Dessoubre, dont le tracé « en baïonnette » sépare les plateaux de Pierrefontaine-les-Varans et de Maîche, perturbe le simple étagement du relief et multiplie les tracés possibles.

## Représentations mentales du Haut-Doubs

En comptabilisant la proportion de personnes qui incluent ou non chaque localité dans le Haut-Doubs, il est possible de représenter cet espace tel qu'il est collectivement perçu. Pour l'ensemble des per-

sonnes enquêtées, la cartographie des isolignes d'appartenance aboutit à la figure 5. Si le degré d'appartenance dessine dans l'espace un gradient progressif, au lieu de montrer une zone nettement délimitée, c'est en raison de l'« indécision collective » concernant certaines localités. Plus surprenante est la forme générale de ce degré d'appartenance, qui est d'emblée peu conforme aux cartes précédentes. En



effet, les forts taux d'appartenance se distribuent en pôles, avec successivement Mouthe-Pontarlier, Morteau et Maîche. Bien que le calcul ne prenne pas en compte les réponses des personnes qui déclarent ne pas connaître certaines localités, le rôle de la taille de ces localités est visible ici : les villes du Haut-Doubs se caractérisent par une identification nette alors que les bourgades plus discrètes sont plus souvent marquées d'une appartenance floue. Paradoxalement, le tracé s'affirme plus nettement ici au nord, excluant le plateau de Pierrefontaineles-Varans et la vallée du Dessoubre. En revanche, il apparaît plus indécis au sud-ouest, en raison des taux anormalement forts obtenus par Ornans (42 %) et surtout Valdahon (58 %). L'accès routier est peutêtre une explication possible : après environ 25 km, Valdahon est la première localité traversée au cours du trajet routier de Besançon à Morteau, et ceci entraîne peut-être l'impression d'« entrer » dans le Haut-Doubs... (figure 5).

La même logique de carte mentale peut être appliquée en fonction de l'origine des personnes enquêtées. Trois exemples sont présentés à partir des personnes originaires du département du Jura, du pays de Montbéliard et du Haut-Doubs (Pontarlier et Morteau). La spatialisation du Haut-Doubs varie

assez fortement selon ces origines. Pour les Jurassiens, ce territoire est surtout centré sur une zone allant de Pontarlier à Mouthe, c'est-à-dire proche du département du Jura ; un flou important subsiste à propos de la limite occidentale et Valdahon est très souvent intégré au Haut-Doubs. Les villes de Morteau et Maîche apparaissent comme deux îles, leur voisinage restant en dehors du territoire. Pour les Montbéliardais, on retrouve un espace plus continu entre Morteau et Maîche et ici, logiquement, la limite nord du Haut-Doubs, entre Saint-Hippolyte et Maîche, s'affirme nettement. Enfin pour les habitants de Pontarlier et Morteau, si le cœur du territoire reste circonscrit autour de ces villes, l'enveloppe du taux d'appartenance à 50 % délimite de façon très cohérente le Haut-Doubs, excluant néanmoins la zone de Goumois au nord (figure 5).

À une simple question de délimitation territoriale, les exemples proposés ici ont montré qu'il n'y a pas une réponse univoque mais bien plusieurs façons de considérer le Haut-Doubs. Les besoins de gestion de certains acteurs du territoire conduisent à imposer le tracé de limites, mais la représentation mentale de l'espace reste beaucoup plus floue ; elle dépend du « point de vue géographique » et de la culture spatiale de chaque personne ■

Figure 5 : représentation mentale du territoire du Haut-Doubs en fonction de l'origine géographique des personnes interrogées